

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

>> OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au fil de ce module, l'élève sera amené à découvrir :

- l'évolution des droits des femmes au Canada depuis la Première Guerre mondiale;
- les mouvements de revendication qui ont mené à la reconnaissance de certains droits;
- les démarches juridiques, judiciaires et législatives qui ont mené à l'obtention de droits pour les femmes.

1

Description : L'élève découvre l'évolution des droits des femmes depuis la Première Guerre mondiale et les divers droits acquis par les femmes grâce à des mouvements de revendication, puis participe à l'étude de l'affaire « <i>personnes</i> ».		Matières scolaires : <ul style="list-style-type: none">• Étude des femmes• Histoire du Canada	
Niveau : Secondaire	Tranche d'âge : 15 à 18 ans	Durée : 75 minutes	Format : Word, PDF et PPT

Mots clés : Droit des femmes, revendication.

>> PRÉALABLES

Aucun.

>> MATÉRIEL

- Présentation PowerPoint « **Affaire personnes** »

En distribuer une par élève :

- Fiche 1 – Schémas

En distribuer une par groupe :

- Fiche 2
- Fiche 2a
- Fiche 3
- Fiche 3a
- Fiche 4
- Fiche 4a

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

- Fiche 5
- Fiche 5a
- Fiche 6
- Fiche 6a
- Fiche 7
- Fiche 7a

>> DÉROULEMENT

1. Introduction

Indiquez aux élèves que le thème de l'activité est l'évolution des droits des femmes au Canada depuis la Première Guerre mondiale.

Avisez les élèves qu'ils participeront à diverses activités afin de découvrir plusieurs domaines dans lesquels les femmes ont lutté pour obtenir l'égalité.

2. Mise en situation

Animez un jeu de questions avec la classe afin de susciter de l'intérêt et des réflexions au sujet de l'évolution des droits des femmes au Canada depuis la Première Guerre mondiale.

- Posez les questions suivantes à voix haute.
- Choisissez un élève différent pour répondre à chaque question.
- Au besoin, offrez des détails sur les réponses.

Questions

En 2009, 71 % des ministres fédéraux étaient des hommes. Vrai ou faux?	Réponse : Vrai
Depuis la Confédération (1867), trois femmes ont été premières ministres du Canada. Vrai ou faux?	Réponse : Faux. Seulement une, l'honorable Kim Campbell.
Au Québec, en 2004, le salaire moyen des femmes qui travaillaient à temps plein était 24 % inférieur au salaire de leurs collègues masculins. Vrai ou faux?	Réponse : Vrai
En 2006, 67 % des femmes occupaient encore des postes traditionnellement occupés par des femmes, comme des	Réponse : Vrai

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

postes d'enseignante, d'infirmière et d'adjointe administrative. Vrai ou faux?	
En 1925, un homme qui frappait sa conjointe n'était pas accusé d'une infraction criminelle. Vrai ou faux?	Réponse : Vrai
Les femmes canadiennes n'ont pas eu le droit de voter aux 10 premières élections fédérales du Canada. Vrai ou faux?	Réponse : Vrai
En 1975, un homme qui frappait sa conjointe n'était pas accusé d'une infraction criminelle. Vrai ou faux?	Réponse : Vrai
Ce n'est qu'en 1946, suite à la Seconde Guerre mondiale, que les premières femmes ont été inscrites à des collèges militaires canadiens. Vrai ou faux?	Réponse : Faux, les premières ont été inscrites en 1979
Avant 1971, les femmes qui occupaient un poste au sein du gouvernement du Manitoba étaient congédiées au moment de leur mariage. Vrai ou faux?	Réponse : Vrai
En 1961, seulement 4,6 % des filles diplômées de l'école secondaire poursuivaient leurs études à l'université. Vrai ou faux?	Réponse : Vrai
En 1961, seulement 10 % des ingénieurs canadiens étaient des femmes. Vrai ou faux?	Réponse : Faux, seulement 0,25 %
Au Canada, nous avons maintenant atteint l'égalité économique entre les femmes et les hommes pour le groupe d'âge des 18 à 35 ans. Vrai ou faux?	Réponse : Faux, l'égalité économique n'est pas encore atteinte, peu importe le groupe d'âge
En 1981, des groupes de femmes ont dû mettre de la pression sur le gouvernement afin de s'assurer que l'égalité des femmes soit prévue dans la Constitution. Vrai ou faux?	Réponse : Vrai

Demandez aux élèves pourquoi, selon eux, vous avez choisi de débiter le module par cette liste de questions.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

- Pour sensibiliser les élèves au fait que, depuis les 100 dernières années, les femmes ont lutté pour obtenir l'égalité dans plusieurs domaines et que la lutte n'est pas terminée.

3. Discussion sur les principes généraux qui entourent l'évolution des droits des femmes canadiennes – 25 minutes

Expliquez aux élèves que, depuis le début des années 1900 :

- les droits des femmes ont beaucoup évolué;
- les progrès réalisés en ce qui concerne les droits des femmes sont remarquables.

Demandez aux élèves s'ils peuvent donner des exemples.

Mouvements de revendication

Distribuez un exemplaire de la **Fiche 1 – Schémas** à chaque élève.

Reproduisez le **Schéma 1** de la Fiche 1 au tableau.

Présentez le Schéma 1 à la classe et expliquez aux élèves que l'étude de l'évolution des droits des femmes comprend :

- l'étude des **mouvements de revendication**;
- l'étude des **divers domaines** dans lesquels les femmes ont lutté pour obtenir l'égalité et la justice sociale;
- l'étude des **mécanismes juridiques** utilisés pour obtenir des droits.

Portez l'attention des élèves au **Schéma 2** de la Fiche 1 et reproduisez-le au tableau.

Expliquez aux élèves que des groupes, nommés « mouvements sociaux » et « mouvements de revendication », ont milité pour redéfinir la place des femmes dans la société et pour exiger l'égalité et la justice pour les femmes du Canada.

Ces groupes font pression sur les autorités, comme les gouvernements, pour obtenir des droits.

Demandez aux élèves s'ils connaissent le sens des termes « mouvement social » et « mouvement de revendication ». Offrez-leur les précisions suivantes au besoin :

- **Mouvement de revendication** : groupe de personnes qui fait pression sur le gouvernement et sur les élus pour atteindre un but et obtenir un droit.
- **Revendication** : réclamer ce que l'on considère en droit d'avoir. Il s'agit parfois d'un droit que l'on n'a pas ou que l'on a en principe seulement.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

Domaines dans lesquels les femmes ont lutté

En classe, demandez aux élèves d'énumérer des moyens utilisés par les mouvements de revendication pour atteindre leurs objectifs. Demandez aux élèves d'écrire leurs réponses sur le **Schéma 2** de la Fiche 1. Écrivez les réponses au tableau.

- Réponses possibles : Rassemblements publics, conférences, activités socio-culturelles, manifestations, marches, vigiles, pétitions, poursuites en justice, publications (dépliants, affiches, livres, etc.)

Demandez aux élèves de regarder le **Schéma 3** de la Fiche 1.

Demandez aux élèves de nommer des domaines dans lesquels les femmes ont lutté pour exiger et atteindre l'égalité, et de remplir leur Schéma 3 au fur et à mesure qu'ils nomment des domaines.

Voici des exemples de domaines dans lesquels les femmes ont lutté, mais les élèves peuvent citer d'autres domaines :

- **Politique** : droit de vote, droit d'être députée, droit d'occuper des postes-cadres au sein du gouvernement, droit d'être nommée sénatrice.
- **Éducation** : droit d'étudier dans le domaine qui les intéressent (p. ex. on a accordé les premières bourses Rhodes à des femmes dans les années 70).
- **Santé** : droit d'être médecin, droit de publier de l'information sur les moyens contraceptifs.
- **Contrôle de son propre corps** : droit d'être informée des méthodes contraceptives, droit à l'avortement.
- **Main d'œuvre** : équité salariale, droit d'œuvrer dans des carrières traditionnellement exercées par des hommes.
- **Violence** : lutte contre la violence conjugale.
- **Droit criminel** : criminalisation des agressions contre les conjointes (l'homme qui frappe sa conjointe peut aujourd'hui être accusé et reconnu coupable d'un crime).

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

Mécanismes juridiques

Posez la question suivante aux élèves : Quels mécanismes juridiques garantissent les droits des femmes? Comment les droits des femmes sont-ils garantis et protégés?

- Indice : Quel mécanisme vous donne le droit d'obtenir un permis de conduire à l'âge de 16 ans? Réponse : Une loi

Réponse : De nombreux droits ont vu le jour grâce à des décisions judiciaires (décisions rendues par les cours), des lois (éditées par le Parlement) et des modifications apportées à des lois existantes.

Droits obtenus au moyen de décisions judiciaires : Par exemple, lorsque des groupes ou des personnes demandent aux tribunaux de déclarer une loi inconstitutionnelle (soit injuste ou inéquitable).

Lois : Par exemple, lorsque des groupes ou des personnes font pression sur les politiciens pour qu'ils adoptent ou modifient une loi.

Ce sont des façons juridiques d'obtenir et de garantir des droits.

Reproduisez le **Schéma 4** de la Fiche 1 au tableau et demandez aux élèves d'y écrire les réponses suivantes :

- Décisions judiciaires
- Lois
- Modifications de lois

4. Travail en équipe (15 minutes)

Afin de donner aux élèves une idée générale des types d'événements qui ont marqué l'évolution des droits des femmes, les élèves devront placer en ordre chronologique une série de six événements qui se sont produits entre les années 1900 et 2009.

Divisez la classe en six équipes.

Remettez, à chaque équipe, l'une des six fiches (**fiches 2 à 7**). Chacune des fiches contient une liste de six événements marquants dans l'évolution des droits des femmes, dont un événement qui a eu lieu à chacune des époques suivantes (écrivez les époques au tableau) :

- 1900 à 1919
- 1920 à 1939

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

- 1940 à 1959
- 1960 à 1979
- 1980 à 1989
- 1990 à 2010

Demandez aux élèves d’essayer, en groupe, de placer les événements en ordre chronologique, du plus ancien au plus récent. Circulez dans les groupes.

Après 5 minutes, remettez un corrigé (Fiches 2a à 7a) aux équipes et demandez-leur de corriger leurs réponses.

Une fois l’autocorrection terminée, faites une mise en commun en classe en demandant à chaque groupe de partager un ou deux faits qui les ont le plus surpris.

7

5. Présentation de l’affaire « *personnes* » – les suffragettes, 18 octobre 1929

Indiquez aux élèves que, pour étudier l’évolution des droits des femmes au Canada, il est essentiel d’étudier l’affaire « *personnes* ». Il s’agit de l’une des décisions judiciaires les plus importantes en ce qui concerne les droits des femmes au Canada.

Posez la question suivante aux élèves : Quelle est la définition du mot « *personne* »?

- Les élèves feront référence aux hommes, aux femmes, aux enfants, aux humains, etc.

Dites aux élèves que, avant l’année 1929, les femmes n’étaient pas considérées comme des « *personnes* ». Elles n’avaient pas le statut juridique de « *personnes* ».

Laissez les élèves réagir.

Présentez aux élèves la présentation Powerpoint sur l’affaire « *personnes* ». Offrez des explications au besoin. Assurez-vous que tous les élèves comprennent.

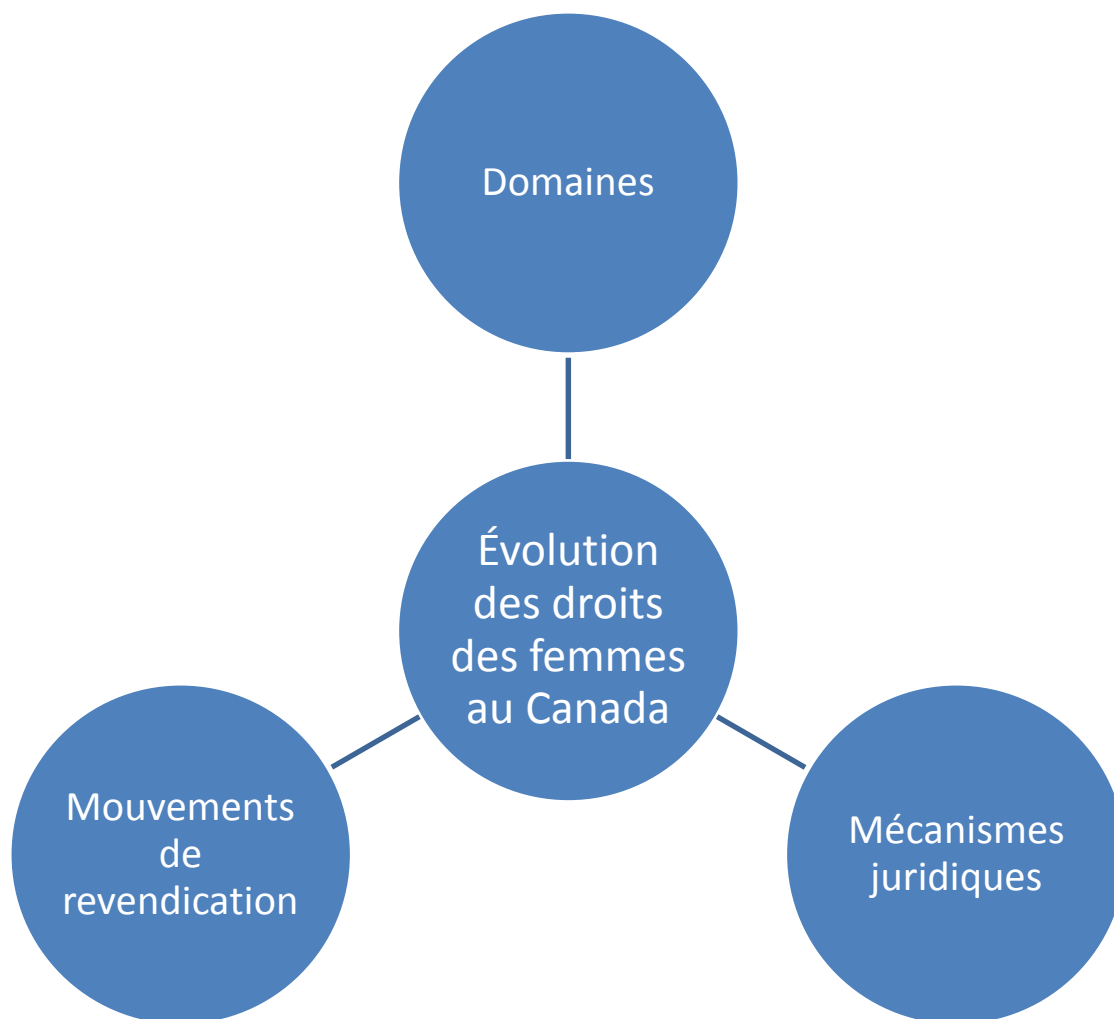
6. Réinvestissement

- Invitez les élèves à rédiger quelques paragraphes dans leur journal de bord et à exprimer leur point de vue personnel quant au climat actuel en matière de droits des femmes au Canada.
- Invitez les élèves à partager leurs points de vue avec l’ensemble de la classe.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 1 – SCHÉMA 1

Que faut-il étudier pour comprendre l'évolution des droits des femmes?



[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 1 – SCHÉMA 2

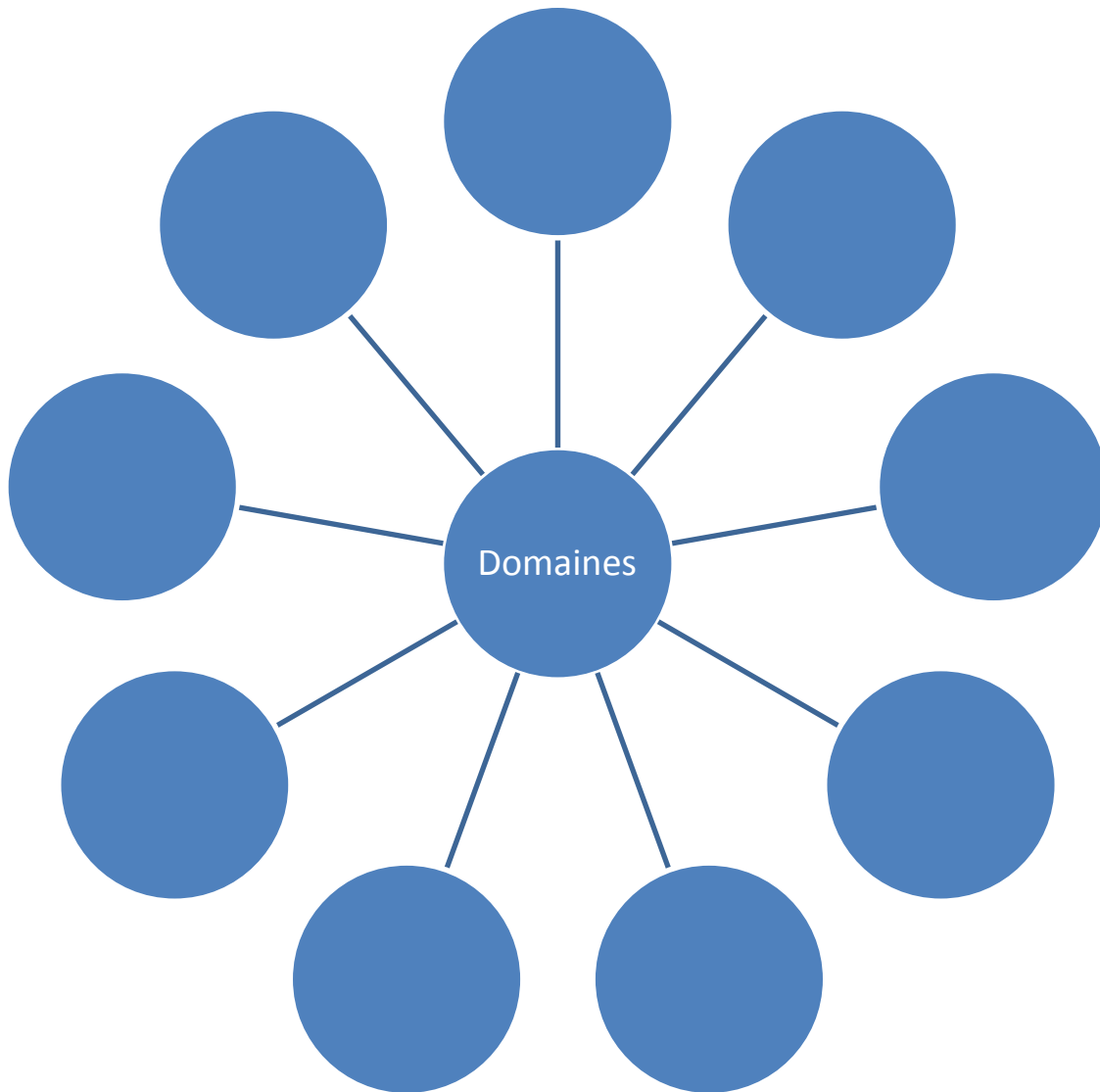
Moyens que les groupes de revendication ont utilisés pour attirer l'attention des autorités.



[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

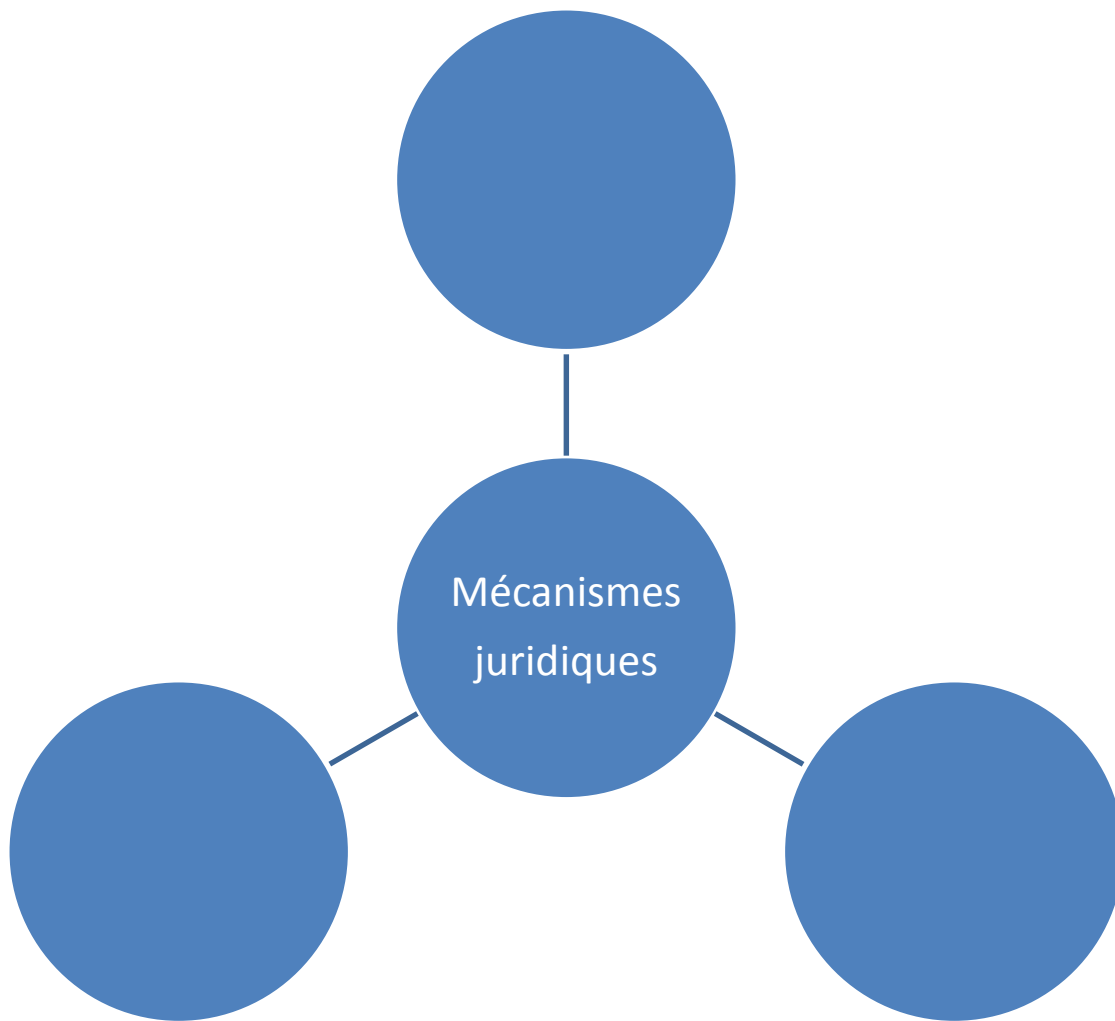
FICHE 1 – SCHÉMA 3

Domaines dans lesquels les femmes ont lutté



FICHE 1 – SCHÉMA 4

Mécanismes juridiques



[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 2

Chacun des événements ci-dessous s'est déroulé dans l'une des périodes suivantes :
1900 à 1919 | 1920 à 1939 | 1940 à 1959 | 1960 à 1979 | 1980 à 1989 | 1990 à 2010.

En équipe, tente de placer ces événements en ordre chronologique en inscrivant les chiffres 1 à 6 dans les cases (6 étant l'événement le plus récent).

12

- Les premiers centres d'aide aux victimes de viol ouvrent leurs portes au Canada, notamment à Toronto et à Vancouver.
- Les femmes obtiennent le droit de participer aux jeux olympiques modernes pour la première fois.
- Audrey McLaughlin du Nouveau Parti démocratique (NPD) est la première femme à diriger un parti politique canadien.
- Les Canadiennes ne perdent plus automatiquement leur citoyenneté lorsqu'elles épousent un non-Canadien.
- Les hommes professeurs sont mieux payés que leurs collègues féminines. Statistique Canada annonce que la différence de salaire est en moyenne de 17 575 \$ par année.
- Après une très longue lutte, Clara Brett Martin devient la première avocate au Canada et la première femme à pratiquer le droit dans tout l'Empire Britannique.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 2A – CORRIGÉ

- 1897** Après une très longue lutte, Clara Brett Martin devient la première avocate au Canada et la première femme à pratiquer le droit dans tout l'Empire Britannique.
- 1928** Les femmes obtiennent le droit de participer aux Jeux olympiques modernes pour la première fois.
- 1947** Les Canadiennes ne perdent plus automatiquement leur citoyenneté lorsqu'elles épousent un non-Canadien.
- 1973** Les premiers centres d'aide aux victimes de viol ouvrent leurs portes au Canada, notamment à Toronto et Vancouver.
- 1989** Audrey McLaughlin du Nouveau parti démocrate (NPD) est la première femme à diriger un parti politique canadien.
- 2005** Les hommes professeurs sont mieux payés que leurs collègues féminines. Statistique Canada annonce que la différence de salaire est en moyenne de 17 575 \$ par année.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 3

Chacun des événements ci-dessous s'est déroulé dans l'une des périodes suivantes :
1900 à 1919 | 1920 à 1939 | 1940 à 1959 | 1960 à 1979 | 1980 à 1989 | 1990 à 2010.

En équipe, tente de placer ces événements en ordre chronologique en inscrivant les chiffres 1 à 6 dans les cases (6 étant l'événement le plus récent).

14

- Le gouvernement fédéral modifie le *Code criminel* du Canada pour que la distribution de renseignements sur le contrôle des naissances (la contraception) ne soit plus considérée comme un acte criminel.
- Le tribunal décide que les femmes canadiennes sont des « personnes » et qu'elles ont donc tous les droits associés à la définition du mot « personne », y compris le droit de siéger au Sénat.
- Le Québec permet aux femmes d'être avocates.
- Emily Murphy est la première femme nommée juge au Canada.
- L'honorable Kim Campbell devient la première femme première ministre du Canada.
- Les forces policières de l'Ontario doivent maintenant porter des accusations dans les cas de violence conjugale. Avant cette décision, les hommes pouvaient battre leur femme sans encourir aucune sanction.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 3A – CORRIGÉ

15

1916

Emily Murphy est la première femme nommée juge au Canada.

1929

Le tribunal décide que les femmes canadiennes sont des « personnes » et qu'elles ont donc tous les droits associés à la définition du mot « personne », y compris le droit de siéger au Sénat.

1941

Le Québec permet aux femmes d'être avocates.

1969

Le gouvernement fédéral modifie le *Code criminel* du Canada pour que la distribution de renseignements sur le contrôle des naissances (la contraception) ne soit plus considérée comme un acte criminel.

1983

Les forces policières de l'Ontario doivent maintenant porter des accusations dans les cas de violence conjugale. Avant cette décision, les hommes pouvaient battre leur femme sans encourir aucune sanction.

1993

L'honorable Kim Campbell devient la première femme première ministre du Canada.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU
CANADA

FICHE 4

Chacun des événements ci-dessous s'est déroulé dans l'une des périodes suivantes :
1900 à 1919 | 1920 à 1939 | 1940 à 1959 | 1960 à 1979 | 1980 à 1989 | 1990 à 2010.

En équipe, tente de placer ces événements en ordre chronologique en inscrivant les
chiffres 1 à 6 dans les cases (6 étant l'événement le plus récent).

16

Le *Code criminel* est modifié pour criminaliser l'enlèvement des femmes. Avant cette modification, il était légal d'enlever une femme de plus de 16 ans, sauf s'il s'agissait d'une héritière. Cependant, la peine maximale pour le vol d'une vache était beaucoup plus sévère que celle encourue pour l'enlèvement d'une héritière.

Heather Erxleben est la première femme canadienne à devenir fantassin (soldat de combat).

Agnes Campbell Macphail devient la première femme élue au Parlement du Canada.

On modifie la loi afin que les femmes enceintes ne puissent plus être congédiées dans les industries sous juridiction fédérale.

Cinq femmes deviennent les premières femmes à siéger à un jury en Ontario.

Beverly McLachlin est la première femme à devenir juge en chef du Canada (elle est élue juge en chef de la Cour suprême du Canada).

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU
CANADA

FICHE 4A – CORRIGÉ

- 1909 Le *Code criminel* est modifié pour criminaliser l'enlèvement des femmes. Avant cette modification, il était légal d'enlever une femme de plus de 16 ans, sauf s'il s'agissait d'une héritière. Cependant, la peine maximale pour le vol d'une vache était beaucoup plus sévère que celle encourue pour l'enlèvement d'une héritière.
- 1928 Agnes Campbell Macphail devient la première femme élue au Parlement du Canada.
- 1953 Cinq femmes deviennent les premières femmes à siéger à un jury en Ontario.
- 1978 On modifie la loi afin que les femmes enceintes ne puissent plus être congédiées dans les industries sous juridiction fédérale.
- 1989 Heather Erxleben est la première femme canadienne à devenir fantassin (soldat de combat).
- 2000 Beverly McLachlin est la première femme à devenir juge en chef du Canada (elle est élue juge en chef de la Cour suprême du Canada).

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 5

Chacun des événements ci-dessous s'est déroulé dans l'une des périodes suivantes :
1900 à 1919 | 1920 à 1939 | 1940 à 1959 | 1960 à 1979 | 1980 à 1989 | 1990 à 2010.

En équipe, tente de placer ces événements en ordre chronologique en inscrivant les chiffres 1 à 6 dans les cases (6 étant l'événement le plus récent).

18

- Une femme enceinte, Angelina Napolitano (1883?-1924?), est condamnée à être pendue pour le meurtre de son mari abusif.
- La Gendarmerie royale du Canada (GRC) recrute une femme pour la première fois.
- Christine Silverberg devient la première femme chef de police dans une ville canadienne importante, soit à Calgary, en Alberta.
- Plus de 1 000 femmes font des pressions importantes sur les députés fédéraux et réussissent à faire inclure les droits des femmes dans la Charte canadienne des droits et libertés.
- Charlotte Whitton est la première femme à devenir la mairesse d'une ville importante en devenant la mairesse d'Ottawa.
- Cairine Wilson devient la première femme à être nommée au Sénat canadien.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 5A – CORRIGÉ

- 1911** Une femme enceinte, Angelina Napolitano (1883?-1924?), est condamnée à être pendue pour le meurtre de son mari abusif.
- 1930** Cairine Wilson devient la première femme à être nommée au Sénat canadien.
- 1951** Charlotte Whitton est la première femme à devenir la mairesse d'une ville importante en devenant la mairesse d'Ottawa.
- 1974** La Gendarmerie royale du Canada (GRC) recrute une femme pour la première fois.
- 1981** Plus de 1 000 femmes font des pressions importantes sur les députés fédéraux et réussissent à faire inclure les droits des femmes dans la Charte canadienne des droits et libertés.
- 1995** Christine Silverberg devient la première femme chef de police dans une ville canadienne importante, soit à Calgary, en Alberta.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 6

Chacun des événements ci-dessous s'est déroulé dans l'une des périodes suivantes :
1900 à 1919 | 1920 à 1939 | 1940 à 1959 | 1960 à 1979 | 1980 à 1989 | 1990 à 2010.

En équipe, tente de placer ces événements en ordre chronologique en inscrivant les chiffres 1 à 6 dans les cases (6 étant l'événement le plus récent).

20

- Helen Alice Kinnear est la première femme avocate canadienne à comparaître comme avocate devant la Cour suprême du Canada.
- Les restrictions imposées aux femmes mariées dans la fonction publique fédérale sont levées. Auparavant, les employées étaient congédiées dès qu'elles se mariaient.
- Bertha Wilson est la première femme nommée juge à la Cour suprême du Canada.
- Les femmes de l'Ontario obtiennent le droit de vote.
- Le *Code criminel* du Canada est modifié afin que l'intoxication ne soit plus acceptée comme défense dans les causes d'agression sexuelle et de voies de fait.
- Les femmes représentent environ 30 % de la main-d'œuvre au Canada et reçoivent 2/3 des salaires des hommes.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 6A – CORRIGÉ

1917

Les femmes de l'Ontario obtiennent le droit de vote.

1935

Helen Alice Kinnear est la première femme avocate canadienne à comparaître comme avocate devant la Cour suprême du Canada.

1955

Les restrictions imposées aux femmes mariées dans la fonction publique fédérale sont levées. Auparavant, les employées étaient congédiées dès qu'elles se mariaient.

1961

Les femmes représentent environ 30 % de la main-d'œuvre au Canada et reçoivent 2/3 des salaires des hommes.

1982

Bertha Wilson est la première femme nommée juge à la Cour suprême du Canada.

1995

Le *Code criminel* du Canada est modifié afin que l'intoxication ne soit plus acceptée comme défense dans les causes d'agression sexuelle et de voies de fait.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU CANADA

FICHE 7

Chacun des événements ci-dessous s'est déroulé dans l'une des périodes suivantes :
1900 à 1919 | 1920 à 1939 | 1940 à 1959 | 1960 à 1979 | 1980 à 1989 | 1990 à 2010.

En équipe, tente de placer ces événements en ordre chronologique en inscrivant les chiffres 1 à 6 dans les cases (6 étant l'événement le plus récent).

22

- Les lois sur le viol sont élargies : l'agression sexuelle et le viol d'une femme par son conjoint sont maintenant considérés comme des infractions.
- La travailleuse sociale Dorothea Palmer est arrêtée et accusée en vertu du *Code criminel* canadien pour avoir offert de l'information sur le contrôle des naissances (contraception).
- Les hôtesse de l'air obtiennent le droit de continuer à travailler après leur mariage et après l'âge de 32 ans.
- Après une longue lutte, les Canadiennes (sauf les femmes des Premières Nations) obtiennent le droit de vote dans les élections fédérales.
- Bev Busson est nommée la première femme commandante de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).
- La très honorable Ellen Louks Fairclough est la première femme nommée au cabinet fédéral canadien, soit à devenir une ministre fédérale.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES AU
CANADA

FICHE 7A – CORRIGÉ

- 1918 Après une longue lutte, les Canadiennes (sauf les femmes des Premières Nations) obtiennent le droit de vote dans les élections fédérales.
- 1936 La travailleuse sociale Dorothea Palmer est arrêtée et accusée en vertu du *Code criminel* canadien pour avoir offert de l'information sur le contrôle des naissances (contraception).
- 1957 La très honorable Ellen Louks Fairclough est la première femme nommée au cabinet fédéral canadien, soit à devenir une ministre fédérale.
- 1978 Les hôtesse de l'air obtiennent le droit de continuer à travailler après leur mariage et après l'âge de 32 ans.
- 1983 Les lois sur le viol sont élargies : l'agression sexuelle et le viol d'une femme par son conjoint sont maintenant considérés comme des infractions.
- 2006 Bev Busson est nommée la première femme commandante de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).